

LETTRE DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

EARL LECLERC

La Métairie
50 410 MONTBRAY
☎ 06.61.13.49.70

à

Monsieur le Préfet de la Manche
Bureau de l'environnement
Installations Classées
50 000 SAINT-LÔ

Objet : Demande d'enregistrement d'un élevage avicole (poules pondeuses) soumis à réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Monsieur le Préfet,

Conformément à l'arrêté du 24 décembre 2013 modifié, relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n°2111-1 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et du décret du 5 décembre 2016 modifiant le code de l'Environnement et la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance **l'enregistrement d'un élevage avicole de 33 000 poules pondeuses en présence en simultanée** sur le site de « La Métairie » situé sur la commune de Montbray.

L'EARL LECLERC est actuellement déclarée pour un élevage de 91 bovins à l'engrais, en date du 21 octobre 2009, et de 30 000 volailles-équivalentes, en date du 26 juin 2020. Après projet, l'atelier bovin sera repris par la SCL DES VILLAGES et les terres agricoles (133 ha) par THIBAUT LECLERC, exploitant individuel (récépissés de changement d'exploitant en date du 26 octobre 2021).

Les caractéristiques du site d'exploitation sont les suivantes :

Caractéristiques du site d'exploitation

Site	La Métairie
Commune	Montbray
Section cadastrale	ZN
N° parcelle	80

Les effluents produits par l'exploitation sont composés de fientes de volailles. Ces fientes, qui répondent à la norme NFU-42 001 (produits finis normés – engrais organique) après un délai de maturation, sont exportées.

L'élevage sera donc classé sous le régime de l'enregistrement, dans la nomenclature des ICPE sous la rubrique 2111-1.

Dans l'espoir d'une prise en considération de notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en nos salutations les plus respectueuses.

Fait à Montbray, le 26/04/2022

Les associés de l'EARL LECLERC

Mme Fabienne LECLERC

M. Vincent LECLERC